



Mesures de protection COVID-19 – Acceptation du risque

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, la Ville de Mont-Laurier et l'Association de soccer de Mont-Laurier ont mis en place les mesures de protection afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus.

Il est de la responsabilité de toute personne, notamment les joueurs et leurs parents ou tuteurs, de respecter les mesures de protection mises en place sur les terrains de soccer de la Ville de Mont-Laurier.

Je comprends et accepte que l'Association de soccer et la Ville de Mont-Laurier ne pourront garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion.

Nom du parent ou tuteur en lettres moulés : _____

Signature : _____

Date : _____

Noms des enfants inscrits au soccer cet été :

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____